

Jean-Pierre Sueur, Pascal Gudin, conseiller général – maire d'Artenay, Jean-Paul Triffault, maire de Saint-Lyé La Forêt, Martial Savouré-Lejeune, maire de Cercottes, Eveline Blin, première adjointe au maire de Chanteau et Chantal Beurienne, première adjointe au maire de Saint-Lyé La Forêt, présidente de l'APENO, ont été reçus ce vendredi 29 avril par Michel Camux, préfet de la région Centre, préfet du Loiret, et Antoine Guérin, secrétaire général de la préfecture.

Ces élus avaient été mandatés lors de la dernière assemblée générale de l'APENO (Association de Protection de l'Environnement et des Nappes phréatiques du Nord Orléanais) pour faire part des inquiétudes des habitants par rapport à la protection de l'environnement dans l'ensemble du secteur géographique proche des sites des décharges des Maréchaux et des Chancellières à Chevilly.

Au cours de l'entretien, ils ont tout d'abord demandé à M. le Préfet d'exercer une très grande vigilance sur le respect de toutes les normes en vigueur. Ils ont particulièrement demandé :

1. le contrôle des rejets atmosphériques pour le retour aux normes prévues par l'arrêté en vigueur (en particulier pour le dioxyde de soufre - SO<sub>2</sub>) ;

2. le contrôle de la qualité de l'eau rejetée mesurée à travers les cinq piézomètres ;

3. la remise en état du grillage afin d'éviter les intrusions et la diffusion des déchets.

Ils ont, en second lieu, évoqué le projet de Plan d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés du Loiret, par rapport auquel M. le Préfet sera amené à se prononcer.

Ils ont fait part leur totale opposition à toute extension des capacités de stockage des déchets dans les sites des Maréchaux et des Chancellières.

Ils ont, en particulier, demandé que, dans le respect de l'environnement, des solutions plus proches soient retenues pour le stockage et l'incinération des déchets provenant de l'Yonne et d'autres départements.